

Le président de la Colombie est cité à comparaître pour éclaircir le motif de la militarisation



Bogota, 5 juin (RHC) Le Tribunal administratif de Cundinamarca a ordonné aujourd'hui au président Iván Duque de s'expliquer sur le décret 575 de 2021, par lequel il a ordonné une assistance militaire à la police dans huit départements de Colombie.

Il a ordonné d'entendre le président afin qu'il 'fasse un rapport sur les raisons qui l'ont amené à déterminer s'il était nécessaire que les forces militaires apportent un appui temporaire au travail accompli par les membres de la Police nationale'.

Le 28 mai dernier, le gouvernement a promulgué le décret 575 de 2021, lorsque la grève a atteint son premier mois, après une escalade de la violence contre les participants aux manifestations antigouvernementales.

La Cour a également demandé à la police des informations sur les actions menées contre les mobilisations dans le contexte de la Grève Nationale.

Il a également appelé le Haut-Commissaire pour la paix à élaborer un rapport sur les négociations avec le Comité national de Grève pour résoudre la crise dans le pays.

En outre, le Bureau du Procureur, le Bureau du Procureur général et le Bureau du Défenseur du peuple ont été convoqués pour témoigner sur les enquêtes menées afin de faire la lumière sur les exactions et les abus commis par des agents en uniforme.

Il a également ordonné à la procureure Margarita Cabello, au procureur général, Francisco Barbosa, et au médiateur, Carlos Camargo, d'élaborer un rapport bref et détaillé sur les suites données aux dénonciations, aux plaintes et à d'autres situations particulières soulevées lors des différentes journées de protestation.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/259677-le-president-de-la-colombie-est-cite-a-comparaitre-pour-eclaircir-le-motif-de-la-militarisation>



Radio Habana Cuba